Programme ÉQUITÉ

Le programme ÉQUITÉ est mené dans six pays d'Afrique de l'Ouest par le collectif Commerce Équitable France (CEF) et les Agronomes et Vétérinaires sans Frontières (AVSF), avec le soutien de l'AFD (Agence française de développement) et de la FFEM (Fonds français pour l'environnement mondial). Il s'agit de :

- 40 projets soutenus parmi les organisations équitables de producteurs,
- de nombreux acteurs renforcés dans leurs capacités et leur rayonnement,
- une expertise à travers le suivi, l'évaluation et la conduite d'études.

Photos : © Programme Equité

La finalité du programme ÉQUITÉ Afrique de l'Ouest est de contribuer au développement économique, de lutter contre la pauvreté et de renforcer l'agriculture familiale par des filières équitables et résilientes aux changements climatiques. Sa première phase s'est étendue de 2016 à 2018. Il est à noter que sans une base préexistante de producteurs du commerce équitable (CE), ce programme de soutien à l'amélioration de la productivité, à la conversion agro-écologique et à de nouvelles percées sur les marchés, n'aurait probablement pas pu se réaliser. Il vient donc en appui à ce qui a été développé depuis les années 70 dans les divers pays concernés.

Au sud-ouest du Burkina Faso, la Fédération des unions d'actrices des produits du karité du Burkina Faso (Fuaproka) a pu former 215 femmes aux techniques de l'agroforesterie. Une pépinière de régénération des arbres à karité a été mise en place. Des briquettes de combustible à base de coques de karité sont produites pour remplacer le bois de chauffe.

L'Association Trade Aid regroupe des artisans qui fabriquent notamment les paniers bolga au Ghana. Au nombre des apports du Programme ÉQUITÉ, on retiendra la dotation de systhème de foyers de cuisson améliorés à 150 femmes et leur formation aux techniques de prévention des feux, ainsi que la conduite d'une étude sur les impacts environnementaux de la production artisanale qui a permis de formuler des recommandations.

L'Association TON, active au sud du Burkina Faso, est un exemple d'entreprise paysanne à vocation économique et sociale, qui a su tirer profit de la double certification bio et équitable. Un projet intégré de renforcement des capacités des producteurs et des transformatrices de mangue a été conçu et mis en œuvre par TON. Ce projet appuyé par ÉQUITÉ s'est articulé autour de trois enjeux :
- accroître les capacités des structures membres.
- améliorer la productivité des vergers par des techniques agro-écologiques – plantation de haies vives, fabrication et épandage de compost, bonnes pratiques de taille et pesticides de type appâts.
- renforcer la compétitivité des produits au moyen de la sécurisation des labels existants.
Il est à relever que la prime équitable a toujours été utilisée au bénéfice de la communauté, par exemple l'alphabétisation de 210 femmes et de la création de plus 500 emplois saisonniers au profit des femmes.

L'expérience de TON, à l'image d'autres organisations paysannes appuyées par ÉQUITÉ, illustre le démarrage d'un cercle vertueux lorsque différents appuis structurants peuvent être mobilisés de manière synchrone sur l'amélioration des systèmes de production et de transformation. Ces derniers passent par l'adoption de pratiques plus respectueuses de l'environnement, d'investissements sur la transformation, la recherche de marchés plus rémunérateurs et la mise en place de certifications bio et équitables.

Reste une question à élucider : les marchés les plus rémunérateurs se trouvent-ils forcément à l'étranger ? L'évaluation de la phase 1 du programme ÉQUITÉ recommande de cibler les marchés européens pour la phase 2. Ma remarque : pour écouler les produits aux coûts du CE sur les marchés locaux, il faudrait que l'agriculture (ou plutôt la consommation) soit subventionnée.

Bernadette Oriet